

Lacropte Infos

n°9 / Déc.2022

Journal Municipal



Des réalisations pour améliorer la qualité de vie...



**Des travaux se terminent,
d'autres débutent...**



SOMMAIRE

VIE COMMUNALE

Bilan 2022 et perspectives	3
Solidarité Ukraine	6
Commémorations	7
Médaille d'Honneur	7
Lacropte, à la Fête de la Fraïse	7
La Fibre chez vous	8
Repas Aînés et Bénévoles	9
Soirée de Noël	10
Eglise : Nouvelle toile	10
Mises à l'honneur	11

VIE ECONOMIQUE

Les Louanges de Capry	12
Salon de Coiffure du Bourg	13

VIE SOCIALE et ASSOCIATIVE

Bibliothèque Municipale	13
Lacropte au Fil des Passions	14
Amicale Laïque	15
Hommage, Société de Chasse	16
Club Bonsaïs	17
Espace France Services	17

VOS DROITS/INFOS

Sècheresse, Règles d'Urbanisme, Brûlage, déchets interdits, recyclage plastiques agricoles 18

L'ECHO DES REGISTRES	19
LES SERVICES DE LA POSTE	20

Directeur de la publication :
Claudine FAURE

Rédaction :
Commission Communication

Maquette :
Maria CHEVREUX

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce journal. Les articles sont le fruit d'un travail collectif des élus et des acteurs ; leur choix est de ne pas signer personnellement leur contribution.

MAIRIE DE LACROPTE
Le Bourg
24380 LACROPTE

 **05.53.06.72.46**

Contact mail :

mairie.lacropte@gmail.com

SITE www.lacropte.fr

Edito

Le mot du Maire



Chers administrés, Chers amis,

Nous tournons la page de 2022 avec son lot de drames, dans les pays en guerre et dans l'actualité. Un voile d'inquiétudes règne sur le monde.

Mes premières pensées vont à toutes les familles qui, durant cette année, ont perdu un être cher ou qui sont frappées par la maladie et les assurer de mon soutien.

Nous avons pu depuis quelques mois, reprendre une vie sociale un peu plus normale par rapport aux années précédentes et profiter des diverses manifestations organisées par nos associations. Je les remercie de leurs efforts pour animer la commune et nous satisfaire. J'encourage chacun à participer à ces temps festifs et conviviaux et ainsi soutenir tous les bénévoles investis.

Les projets progressent. Malgré les contraintes rencontrées par les entreprises liées à la conjoncture, le Conseil Municipal a continué à avancer dans la réalisation des projets validés, dont je vous parlerai plus en détail dans les pages à suivre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont rejoint notre agréable commune et leur adresse tous mes vœux de réussite dans leur nouvelle vie.

Pour terminer sur une note d'espoir ; j'espère que les crises que nous traversons vont nous enseigner le caractère précieux des relations humaines, le bonheur simple des instants partagés et du vivre-ensemble dans notre pays, qui est, sans aucun doute, le plus beau pays au monde.

Le conseil municipal, le personnel communal et moi-même espérons vous recevoir nombreux le 7 janvier à 11 h à la salle des fêtes de Lacropte pour les vœux 2023.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Claudine FAURE



C'EST EN ÉQUIPE QUE NOUS AVANÇONS...

C'EST DANS LA RÉALISATION DE VOS PROJETS QUE NOUS CONSTRUISONS UN AVENIR SÉRÉIN.

ENSEMBLE, ALLONS DE L'AVANT.
QUE 2023 RIME AVEC RÉUSSITE ET SÉRÉNITÉ.

QUE LA NOUVELLE ANNÉE SOIT INFINIMENT POSITIVE !

NOUS EN AVONS TOUS BESOIN !

Bonne et heureuse année !

2022 : Bilan et perspectives

Concrétiser un projet est l'aboutissement d'un long processus. De nombreux mois peuvent s'écouler entre le moment où le conseil vote un avis favorable et le commencement des travaux. Ce délai s'explique par les obligations légales à respecter telles que les études, les démarches administratives liées au fonctionnement d'une commune, l'estimation du coût.

Puis, vient le temps de la recherche du plan de financement : subventions, emprunt possible, évaluation de la prise en charge possible par le budget communal. Le montant des aides financières reste l'élément déterminant pour le lancement d'un projet.

Sur le plan communal :

L'année 2022 a été, en grande partie, consacrée à la réalisation de fin de programme des projets des années précédentes. Cela n'a pas empêché le démarrage ou la réflexion de futurs projets dont l'objectif est de vous proposer des équipements ou services améliorant la qualité de vie dans notre commune.

Le parcours santé

Le point de départ du parcours est situé à la salle des fêtes (allée située entre la salle et le barbecue) : Un plan sera affiché indiquant le tracé et l'emplacement des trois agrès installés le long du parcours. Le tracé prévoit une boucle d'arrivée à son point de départ, en passant devant le stade de foot, le cimetière, puis devant l'école, en traversant le bourg puis en rejoignant la salle des fêtes par le terrain en dessous du futur lotissement, récemment agrémenté de noyers et espaces verts.



L'aire de jeux des jeunes enfants a été déplacée à côté du City-stade : créant ainsi un espace de loisirs pour tout âge. Ceci nous a permis aussi de rendre une partie de la place perméable comme le demandait la commission d'environnement. De



nouveaux jeux y ont été installés répondant aux normes de sécurité.

Le terrain de pétanque, entièrement rénové, s'est vu agrémenté de deux tables de pique-nique et de deux bancs.



Le barbecue a été efficacement rénové par Francis et Guy, puis repeint par David.

L'ensemble de ces espaces et équipements favoriseront les activités pour tous.

Terrain bas du bourg : achat finalisé

La propriété de Mr Négrier située au bas du bourg était à vendre. Le maire est rentré en contact avec lui pour connaître le prix (hors habitation). Après information et discussion, le conseil municipal a pris la décision de se porter acquéreur de certaines parcelles. C'est à la suite de plusieurs mois d'attente de préparation de l'acte notarié, que celui-ci a été signé le 2 décembre 2022.

Le lotissement des Farges

Tout est prêt à accueillir de nouvelles maisons. La conjoncture économique actuelle rend les choses difficiles pour les futurs acquéreurs : toutes les personnes intéressées par une construction se sont vu refuser leur crédit. Espérons des jours meilleurs. Côté location nous avons une très forte demande ; en moyenne deux appels à la mairie par semaine de personnes recherchant un bien une location sur la commune. Vous pouvez, si vous le désirez, nous faire part de vos propositions de locaux.

Immobilier : Les maisons du bourg

Des investissements pour redynamiser le bourg. La commune a acquis la maison « Hérès » (accolée au bar restaurant) et ce, sans emprunt. La rénovation intérieure va débuter en 2023 pour être proposée à la location par la suite. L'achat de l'ancienne boulangerie par l'EPF (établissement public foncier), avec un usufruit de 10% pour la commune, va permettre à la commune d'en réaliser la rénovation. Nous paierons



les 90% restants liés à l'achat à la fin des travaux, juste avant la mise en location. Plusieurs destinations sont envisagées sur ce projet.

La salle des fêtes

Les travaux intérieurs sont terminés depuis plusieurs mois. Il restait à mettre en place les arbres d'ornement et ensemercer les lieux qui devaient recevoir de la pelouse. C'est chose faite.



Des noyers ont été plantés dans le pré utilisé en tant que parking d'été, tout comme les arbres d'ombrage sur le parking. Le CAUE et l'ATD (organismes du Conseil Départemental) ont accompagné ce projet d'aménagements paysagers par la réalisation des plans et par l'apport des conseils nécessaires. Par la suite, l'entreprise CD paysage a fait la mise en place ; elle nous a donné entière satisfaction par sa ponctualité, son efficacité et la sympathie de tous les intervenants.

Le goudron du parking vient d'être appliqué par l'entreprise Lagarde-Laronze. Les bandes de stationnement seront peintes l'été prochain.

La Halle

Pour cette réalisation, comme pour toutes les autres, nous avons attendu l'accord d'obtention des subventions espérées



avant de démarrer le projet. C'est chose faite pour la halle. Les travaux ont donc débuté. Stéphane Blanc en est l'architecte. Jérôme Roumanie (4R Conception) qui habite Lacropte, en est le maître d'œuvre pour le suivi des travaux. Un appel d'offres pour les différents corps de métier a été publié sur la plateforme dédiée. Tous les lots ont été pourvus ; le terrassement aux Ets Muret, les fondations, gros œuvre et dallage à l'entreprise Guy, la charpente, couverture et zinguerie à l'entreprise Catterou, l'électricité et la plomberie à l'entreprise Beauvieux.

Le calendrier prévisionnel annonce une fin de travaux pour le printemps. Nous avons déjà pris du retard pour la même raison que pour la place du cimetière : problème de disponibilité de pierres. Nous projetons un usage multi-activités pour cette future halle, créant ainsi un trait d'union entre le bourg et la salle polyvalente. Nous souhaitons surtout que ce lieu vous plaise et que vous y passiez des bons moments de convivialité.

La salle « Le vestiaire »

Sa construction en est terminée. L'environnement extérieur

restait à améliorer : L'entreprise CD Paysage a planté une haie d'arbustes et a procédé à un terrassement



nécessaire. L'entreprise Privat a, de son côté, mis en place une clôture. Jean Michel Chinouilh dispense ses cours de yoga dans ce lieu adapté et confortable.

Voirie

La route de la Sigonie a été entièrement refaite. Au vu de sa longueur, cela représente un investissement important. Plusieurs routes ont également été partiellement rénovées par l'entreprise Lagarde-Laronze. Didier Privat et David, notre agent, ont effectué de nombreuses réparations de chemins blancs, castinés. Merci à Didier qui se sert très souvent de son matériel personnel à titre gracieux pour ces travaux.

Un grand merci aux bénévoles qui donnent leur temps et leur travail pour la commune et à ceux de nos associations. Participer est une manière de favoriser le lien social, chacun apporte ce qu'il peut en travail de par ses compétences et en temps pour, au final, avoir une vraie satisfaction personnelle de partage et d'ouverture aux autres. À vous qui n'avez pas encore franchi le pas nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Economies d'énergie

Depuis le mois de juillet le conseil municipal a pris la décision d'éteindre tous les lampadaires du bourg de 22 h à 6 h du matin. Une délibération a été prise dans ce sens. Côté technique c'est le SDE (Syndicat des Energies) qui doit intervenir pour l'effectivité ; comme nous, de nombreuses communes ont sollicité une intervention identique. Nous sommes aujourd'hui dans la file d'attente pour l'application de notre décision.

Cimetière / Entrée du bourg sur la D2

La place du cimetière à l'entrée du bourg a été sécurisée par un talus. Un enrochement est prévu

mais pas encore réalisé faute de disponibilités des pierres ; nous subissons un problème de livraison dû à une forte demande de cette matière et à une modification de la législation qui ne permet plus aux carrières d'extraire ce produit à volonté. Le parcours piétonnier a été également sécurisé ; une rambarde en bois a été installée par CD paysage à cet effet. Les passages piétons ont été peints. L'ensemble de ces travaux a été soumis aux conseils et aux obligations légales délivrés par le directeur des routes du conseil départemental. Les panneaux d'entrée de bourg vont être déplacés au niveau des containers poubelles. La vitesse sera limitée à 30 km.

Concessions et travaux

Le cimetière est un lieu public appartenant à la commune. Il est composé de concessions attribuées à perpétuité pour les familles qui sont venues à la mairie ayant obtenu un certificat de régularisation d'une part et d'autre part de concessions achetées avec un titre de propriété de 30 ou 50 ans renouvelable.

Depuis plusieurs années des panneaux ont été mis pour les concessions constatées abandonnées et non affectées dans le cadre légal de reprise de concessions. La situation de ces tombes a été relevée de façon régulière, comme le veut la loi ; elles appartiennent à la commune. Les Ets Virgo vont en faire la reprise dans les semaines à venir. Ils vont aussi bâtir plusieurs caveaux. Nous avons constaté des panneaux de reprise cassés ou arrachés, nous avons vu des tombes bétonnées sans que la mairie en soit avertie et sans titre de propriété de concessions. Une plainte est déposée pour dégradation et occupation de bien appartenant à la commune. Plusieurs pierres tombales penchent, des abris en verre sont en très mauvais état ; tout cela est dangereux pour l'agent communal et les visiteurs du cimetière.

Chaque propriétaire est invité à la mise en sécurité de sa concession. Il est obligatoire, au préalable, d'avertir la mairie lorsque vous désirez faire des travaux sur vos tombes ou caveaux en précisant la nature des travaux et le nom de l'entreprise qui les effectuera. Vous habitez la commune et vous désirez acquérir un espace pour une sépulture ; venez à la mairie consulter les places disponibles. Un dossier sera établi pour en finaliser l'achat.

Ordures ménagères : La redevance incitative se met en place

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) figurait jusqu'à présent sur la taxe foncière et était payée par tous les propriétaires. Les locataires, quant à eux, s'acquittaient de cette taxe auprès de leur bailleur/propriétaire. A partir du 1er janvier 2023, la redevance incitative est mise en place et est à payer directement par tous. La redevance s'appliquera en 2023 mais découle d'une loi votée il y a 7 ans. Certaines familles vont payer plus, d'autres moins ; la

redevance est constituée d'un abonnement fixe, d'un forfait par tranche de nombre de personnes composant le foyer et d'une part variable selon votre production de sacs noirs.

L'instauration de la redevance incitative vise à développer des comportements vertueux en matière d'environnement pour diminuer la quantité de nos déchets.

Pour accéder aux containers des points d'apport volontaire et à la déchèterie, il est indispensable que chaque foyer dispose d'une carte nominative. Assurez-vous de l'avoir obtenue. Dans le cas contraire, demandez-la auprès du SMD3 sans attendre.

Après le 1^{er} janvier, vous serez taxés d'office.

JE COMPTE SUR VOUS POUR RESPECTER LES PRÉCONISATIONS DU SMD3.

AVEC LE GRAND PÉRIGUEUX :



Comme prévu, l'agglomération a demandé aux Ets Muret de réaliser des travaux sur le parking de la salle des fêtes pour canaliser l'évacuation des eaux de pluie.



Le Grand Périgueux a contribué à la **renovation de l'électricité et du chauffage de l'église** avec l'apport d'une subvention à hauteur de 30 %.

Un grand merci. Dans les projets à venir, nous espérons aussi être accompagnés et aidés.

Pour ceux qui souhaitent plus de précisions sur l'ensemble de ces informations, je reste à votre disposition pour en échanger soit par téléphone ou en rendez-vous à la mairie. C'est avec plaisir que je vous accueillerai.

Claudine FAURE
Maire

De nombreuses informations sont aussi disponibles sur notre site Internet : www.lacropte.fr

Toutes les délibérations et budgets sont consultables en Mairie. Vous pouvez aussi nous joindre par mail : mairie.lacropte@gmail.com

**UKRAINE
APPEL AUX DONS**

A DEPOSER en Mairie avant le jeudi 10 mars

Mardi
Jeudi
Vendredi de 14h à 17h et
Mercredi de 14h à 15h
Samedi de 9h à 12h.

En dehors de ces horaires, possibilité de vous rapprocher du conseiller municipal de votre secteur

Ce qui peut être collecté ?

MATERIEL LOGISTIQUE
Conteneurs, emballages, sacs de moussage, plans, matériel, outils.

Tentes, kit de camp, serviettes en microfibre, sacs de toilette, mouchoirs, gants, linges, serviettes.

Matériel électrique : lampadaires, lanternes, lampes, générateurs.

PRODUITS D'HYGIENE
Gel douche, savon, dentifrice et brosses à dents, mouchoirs pour bébé et kit toilette, serviettes en papier, serviettes hygiéniques.

MATERIEL DE SECOURS
Antidérapant, alcool, anti-écoulements, masques, désinfectants et produits, lunettes protectrices, compresses, pansements.

FOURNITURES D'HABILLEMENT
Vêtements adaptés à la situation (pantalon, chemise).

ALIMENTATION
Eau, aliments instantanés, barres énergétiques, fruits secs, noix, conserves sèches, céréales instantanées.

TOUS CES BIENS SERONT ACHEMINES AU PLUS PRES DE LA POPULATION PAR DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES.

Merci de votre contribution et de votre générosité.

Solidarité à l'Ukraine

En mars, l'ensemble des services (état, Conseil Départemental, Communautés de Communes, Mairies) se sont mobilisés dans un

même élan pour soutenir le peuple ukrainien.

Vous avez été nombreux à répondre à l'appel de la mairie en fournissant des produits et denrées de première nécessité (alimentaire, hygiène, habillement, médicaments, matériel médical, couvertures, lampes, piles...).

Après un tri et mise en cartons par une équipe d'élus (Guy, Marie-Jeanne, Fabienne, Francis et Maria), avec le soutien de Claudine, le tout a été acheminé au Grand Périgueux qui prenait le relais de la logistique d'acheminement.

Un grand merci à tous pour vos dons, à Mr Desplanches pour la mise à disposition de son camion, aux administrés qui ont fourni des cartons, tout comme l'usine AT Cobra.



COMMEMORATIONS

Les traditionnelles cérémonies des 8 mai et 11 novembre

Le 8 mai, c'est le 1^{er} Adjoint, Guy Basford, qui a œuvré pendant la cérémonie ; Adam, le plus jeune des citoyens de l'assemblée a déposé une gerbe aux monuments aux morts avec l'aide de Marie-Jeanne Lance.



Pour célébrer le souvenir de l'Armistice du 11 novembre, des habitants se sont joints aux membres du conseil municipal accompagnés des porte-drapeaux André Rousset et Prosper Lestang ; tous ont pris part à ce devoir de mémoire des soldats tombés au combat d'hier sans oublier ceux d'aujourd'hui.

Et c'est avec respect, qu'il a été déposé une gerbe au pied du monument aux morts suivi de la prise de parole de Claudine Faure ainsi que de la minute de silence. Pour clore cette cérémonie, le public a entonné une vibrante marseillaise lancée par Jean-Guy Tournafon, avant de se retrouver autour du verre de l'amitié à la mairie.



Une Médaille pour 20 ans d'engagement

Claudine Faure a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale venant ainsi récompenser vingt années au service des collectivités locales.

C'est avec émotion qu'Yvon Deffieux, ancien



conseiller municipal pendant 43 ans, a épinglé le ruban au revers de Madame Le Maire à l'issue d'un discours, applaudi par l'assemblée présente ; des mots amples de sagesse et par lesquels il a exprimé son contentement de voir la commune s'enchanter à nouveau et en plein développement.

Les conseillers et amis présents en ont profité pour remercier le maire pour sa gestion et son engagement à défendre avec ténacité les intérêts de la commune, sans oublier son implication sur le terrain à leur côtés... sans jamais craindre de retrousser ses manches dans n'importe quelle circonstance.

Le verre de l'amitié a clôturé ce moment de convivialité.



L'engagement des élus au service de la commune

Chacun œuvre de façon régulière ou ponctuelle dans leur mission respective et/ou collective pour mener à bien les projets et manifestations. Je les en remercie. C'est un travail d'équipe. Chacun y va de sa disponibilité, de sa compétence mais surtout d'une volonté de faire au mieux, comme vous pouvez vous en rendre compte au fil des pages de ce journal porté par les membres de la commission communication que je tiens à remercier.. Un merci particulier à Marie-Jeanne Lance et Maria Chevreux qui consacrent énormément de leur temps au recueil des informations, à la rédaction et à la mise en page.

Claudine Faure

FETE DE LA FRAISE à Vergt :



Lacropte a participé au Village des Communes

Toute la journée du dimanche 15 mai a été dédiée à la fraise à Vergt. La célèbre fête de la fraise fut de retour, après deux ans d'annulation à cause du covid-19. Il y a eu de quoi s'occuper :

vente de fraises, marché aux fleurs, marché gourmand, métiers d'art, vide grenier, exposition de la tarte géante... et cette année, une nouveauté : le village des communes.

Le stand de Lacropte a été animé par Françoise Château autour de la démonstration de confection de paniers en clisses de châtaignier, avec la présence des élus ; Guy, Marie-Jeanne, Isabelle et Maria se sont relayés sur la journée. Présenter les atouts de la commune au public, tel était l'objectif, tout comme les talents de ceux qui y habitent.



Le public a pu également découvrir une toile de Laurent Sadirac, artiste-peintre, installé récemment à Lacropte. L'œuvre exposée, qu'il nous a gentiment confiée pour l'occasion, représente le Bassin d'Arcachon, haut-lieu de son enfance qu'il a d'abord photographié. « C'est de sa collection d'images qu'il puise l'inspiration de ses premières toiles aquatiques. Les variations de la lumière occupent une place centrale, lui imposant de longues heures de travail pour parfaire sa technique. Plantés dans cet espace chromatique, le plus souvent sur de grands formats, les piquets des parcs à huîtres lui offrent l'infinie possibilité du jeu de perspectives et des lignes. Le geste est sûr, s'amusant des reflets, et comme une mémoire sans limite, de cette ligne d'horizon noyée dans la lumière ». Extrait de sa biographie.



« L'art donne à voir, à toucher, à sentir, à penser ce qu'un esprit a créé. Il permet, de fait, d'apprécier les cinq sens dont dispose l'être humain. L'art est souvent l'aboutissement d'une recherche créative, il offre une vision différente des choses et du monde observé par l'auteur.

Pour moi, c'est une recherche de l'essentiel, où le travail consiste à enlever, à réduire à sa plus simple expression ma vision ; surtout ne pas en « rajouter », afin de laisser l'œil de l'observateur divaguer en liberté dans le minimalisme de mes créations. » Laurent Sadirac

DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Faire disparaître la fracture numérique en déployant le très haut débit sur l'ensemble du territoire est un véritable enjeu d'avenir et de compétitivité pour la Dordogne. Dans cette perspective, le Conseil Départemental s'est doté d'un plan ambitieux pour apporter le très haut débit à tous les périgourdins, à l'horizon 2025 : 100 % du territoire, 100% fibre optique, 100 % réseau public.

Lacropte s'est vue dotée de deux antennes relais et a bénéficié de travaux d'implantation du matériel pour réceptionner la fibre. Des travaux restent à finaliser, dans l'espoir d'un raccordement d'ici les mois à venir.

NATHD : LE RÉSEAU PUBLIC (RIP) FIBRE DE LA NOUVELLE AQUITAINE

NATHD (Nouvelle Aquitaine THD) est une SPL (Société Publique Locale) qui rassemble 7 départements de la Région Nouvelle-Aquitaine : la Charente (16), la Corrèze (19), la Creuse (23), la Dordogne (24), les Landes (40), le Lot-et-Garonne (47), et la Haute-Vienne (87).

Cette structure a été créée pour regrouper les différents projets réseaux publics en fibre optique et compléter le déploiement des autres RIP de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les différents syndicats mixtes des départements servent la construction du réseau sur leur territoire (en Dordogne, il s'agit de Périgord Numérique), mais la commercialisation et l'exploitation est mutualisée au niveau de NATHD pour séduire les opérateurs à devenir client du réseau en leur permettant de proposer leurs offres fibres à une large audience.

Vous pouvez vous rendre régulièrement sur le site de NATHD pour tester votre éligibilité à la fibre auprès des divers opérateurs (Orange, SFR, Bouygues Télécom, RED, Free et Sosh).

LES AINES et LES BENEVOLES se sont retrouvés..



Le Dimanche 13 mars 2022, après deux années de crise sanitaire, , pour la sixième édition, près de 100 personnes avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour partager le traditionnel repas des aînés rejoints par les bénévoles œuvrant ponctuellement ou régulièrement au service de tous.

C'est autour de tables aux couleurs de l'Ukraine que les convives ont pu apprécier le repas concocté par des élus et des bénévoles. La convivialité et la bonne humeur étaient de mise ; les participants n'ont pas boudé leur plaisir de se revoir et d'échanger des souvenirs. Notre duo d'accordéonistes, très dynamiques, a entraîné tout le monde sur la piste.

Claudine Faure a rappelé combien il était important de partager un tel moment avec les anciens, qui sont « les racines du village » et de prendre soin des uns, des autres.



RENDEZ-VOUS EST DONNE POUR LA PROCHAINE RENCONTRE :

Ce sera le Dimanche 12 février 2023. A noter dans vos agendas !



SOIREE « En attendant Noël », le 16 décembre

Une parenthèse festive portée par l'équipe municipale et les associations à la veille des vacances scolaires qui a rassemblé, une nouvelle fois, bon nombre de petits et grands enfants. Chacun a pu déguster un verre de vin ou chocolat chaud, des viennoiseries ou encore le rougail saucisses préparé par Cyril et un ami... en attendant la venue du Père Noël avec son panier rempli de friandises.

Noël, un peu avant l'heure...

Certains chanceux se sont vus attribuer les jolis lots mis en jeu par la tombola et offerts par la municipalité, les associations et les entreprises locales.

La soirée s'est poursuivie au chaud dans l'église où il était possible d'admirer la traditionnelle crèche de Noël mise en place par les bénévoles et tout particulièrement écouter les chants interprétés par le talentueux Loïc Delviel.

Une soirée réussie !



Eglise : Une belle toile, d'après une œuvre originale sicilienne...



Lors d'un voyage en Sicile le 1 mai 2022, j'ai visité une très belle église nommée « Chiesa Maria SS. Del Carmelo » à Calascibetta située au centre de l'île.

Toutes les églises là-bas sont très belles et bien entretenues. Mais dans celle-ci il y avait une toile du Christ particulièrement jolie et éclairée par le soleil. Je l'ai prise en photo en pensant que je la ferai voir à nos artistes du club peinture de Lacropte pour la reproduire. Après leur avoir présenté le modèle également à leur goût, c'est à cinq mains qu'elles se sont mises à l'œuvre. Elles viennent, après beaucoup de travail, de terminer ce grand tableau (115 x 75 cms) qui va orner le cœur de notre église.

Du fond du cœur bravo et merci beaucoup aux artistes : Mireille Berger, Sylvie Dauriac, Marie Christine Albucher, Nicole Bashford, Marie Jeanne Lance.
Claudine Faure



LE BUS D'OR 2022 : Une 14ème place pour un Lacroptois

Cyril Landrevie, élu et habitant la commune, occupe un poste de chauffeur de bus dans le réseau Péribus du Grand Périgueux.

Compétiteur dans l'âme, il s'est qualifié pour participer, cette année, au championnat de France de conducteur de bus urbain organisé à Paris lors du Salon de la mobilité du transport urbain.



55 conducteurs venant de tout l'hexagone se sont affrontés pendant 3 jours.

Cyril a fini à la 14ème place, une place plus qu'honorable.

Comme il le dit, "le niveau d'exigence est tel que chaque participant méritait de gagner ce titre du meilleur conducteur de France".

Il retentera sa chance dans deux ans.

Félicitations et encouragements sont de mise.

BALL TRAP : Un championnat au féminin

Camille DAURIAC, 18 ans, jeune Lacroptoise, est la nouvelle championne de France de Ball-Trap catégorie Junior Filles.

Elle a concouru au championnat à LAZENAY dans le Cher du 7 au 10 juillet 2022 où elle a obtenu brillamment la 1ère place.



Le ball-trap consiste à viser et faire feu sur des cibles mouvantes (séries de 25 plateaux d'argile lancés dans 5 postes) à différentes distances et trajectoires. Ce sport demande une grande concentration, de la maîtrise et bien sûr, comme toutes les armes à feu, le respect des règles de sécurité.

Camille, en chassant avec son père, a découvert le ball-trap de campagne où elle s'est exercée au tir pendant un an puis elle s'est inscrite au Club de CHATELAILLON-PLAGE (17) et actuellement au club de PONS (16).



La FU (fosse universelle), discipline de Camille, est gérée par la Fédération Française de Ball-Trap. Pour s'inscrire au championnat de France pas de sélection, il faut une participation au championnat des ligues. Pendant quelques mois, Camille a beaucoup douté de ses capacités. Elle a fait la rencontre d'Annie et Alain-Charles en s'entraînant au ball-trap de ST FRONT DE PRADOUX qui lui ont réappris à tirer et reprendre confiance en elle.

En dehors des entraînements tous les week-ends, Camille prépare un BTS d'aménagement paysager au CFA de SAINTES et fait son apprentissage à Oxalie Jardin à BOULAZAC. **Elle a pour objectif de rentrer en équipe de France avec l'espoir d'aller peut-être aux Jeux Olympiques.** Elle tient à remercier pour leur motivation, accompagnement et soutien : ses parents, Annie et Alain-Charles et William LAVAUD (dit Tonton).

Félicitations et bravo à Camille pour son courage, sa volonté et sa détermination.



La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket, depuis maintenant deux ans. Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens. Vous n'avez plus qu'à télécharger l'application sur votre smartphone.

DU NOUVEAU, à LACROPTE...



«LES LOUANGES DE CAPRY » : Elevage de chiens Border Collie et Club Canin

Mélanie Antonio s'est installée à Lacropte en mars 2021 au lieu-dit « Faux ».

C'est aux côtés de sa mère, éleveuse de Yorkshire et compétitrice avec du Berger Allemand et du Malinois du côté de Toulon, qu'elle a développé une réelle passion pour les chiens et a appris à connaître les différentes races. Après deux ans de formation passés dans un club canin, elle a obtenu son diplôme d'éducatrice en 2010, le certificat de capacité d'élevage en 2011 et a suivi un cursus de monitrice en Agility. Elle a débuté son parcours d'éleveuse avec le Cavalier King Charles puis avec le Malinois et le Berger Hollandais. Par la suite, elle a trouvé, grâce à l'Agility, sa race de cœur, le Border Collie.

Aujourd'hui « Les Louanges de Capry » (un nom en hommage à son premier Cavalier King Charles), est l'aboutissement de toutes ces années d'expérience.

Le succès est au rendez-vous : c'est en août dernier à Excideuil qu'elle a remporté le 1^{er} prix de la Compétition du Trophée par Equipe, en agility, la portant au rang de Champion de France ; une compétition dotée de 400 chiens avec des équipes de quatre.



Les activités proposées :

L'Agility : A pratiquer en loisir pour ceux qui veulent partager un temps de complicité avec leur chien. Pour cela, les rencontres se font le samedi et accueillent des personnes de Dordogne, voire des départements voisins.

A pratiquer pour participer à des compétitions. L'entraînement est plus intensif : 5 fois par semaine.

L'élevage : Actuellement, elle dispose de sept mères reproductrices de race Border Collie (LOF ou non LOF) aux différentes couleurs : gris bleu bicolore, merle, brinlé avec des zébrures marron, sable, noir et blanc. L'élevage de la race Yorkshire est en cours de projet.

Les demandes d'achat lui parviennent de toute part, y compris de la Corse. Acquérir un chien, ne doit pas se faire à la légère, c'est un engagement dans le temps. Mélanie évalue la capacité du futur maître au préalable. Elle s'est déjà vu refuser des ventes quand toutes les conditions d'accueil n'étaient pas requises.

Contrairement à certaines idées reçues, avoir un

border collie en appartement est tout à fait possible, à condition de proposer à son chien un travail et une réflexion réguliers. Apprendre est dans les gènes de cette race.

La pension : La structure offre 16 boxes pour accueillir votre chien, toute l'année pour les gros chiens habitués à l'extérieur et sur le printemps-été uniquement pour les autres, pour 15 € par jour, sortie en longe d'une heure comprise.

Mélanie a pour objectif d'augmenter la capacité d'accueil avec 4 box supplémentaires, de maintenir l'éducation canine. Elle arrêtera à terme l'élevage.

L'éducation canine : Se fait sur rendez-vous, en individuel ou en collectif.

Pourquoi y faire appel ? les raisons sont multiples : pour



acquérir des bases dès l'arrivée du chiot, pour être aidé lorsqu'on rencontre des problèmes de comportement (stress, agressivité, tocs...), souvent en cas d'absence de règles à la maison.

Il est indispensable d'acquérir les règles de base comme le rappel, la marche au pied, assis, debout, couché, le stop à distance... ou encore pouvoir faire sortir son chien de la voiture que lorsque le maître l'a décidé.

Un forfait de 10 séances au prix de 300 € vous est proposé. Le premier rendez-vous consiste à évaluer le chien et le maître-chien pour déterminer les pistes d'amélioration.

Mélanie pratique la méthode bienveillante et pas uniquement la méthode positive préconisée aujourd'hui dans les formations mais pas toujours adaptée (le chien reste un animal).

Contact : 06 58 11 44 88



Le nouveau Salon dans le bourg

Séverine a installé son salon dans l'enceinte de l'ancienne école dans le bourg et vous y accueille du lundi au samedi, sur rendez-vous.

Elle vous propose :
coiffure mixte traditionnelle, coiffure soin
Mnémoénergétique, colorations végétales et autres, pose de plumes/bijoux-plumes, événementiels...

Tarifs :

Coiffure (shampooing, coupe, coiffage) : Femme 29 € - Homme 16 € et Enfant à partir de 8 €

Soin-coupe Mnémoénergétique : 80 €

Le soin-coupe Mnémoénergétique est tel un faisceau d'énergie qui, initié par le rasoir, va libérer les émotions enfouies dans la mémoire du Corps. Le cheveu étant le lien entre vous et vos mémoires.

Bienfaits du ce soin : ré-harmonisation de l'Ame, l'Esprit et le Corps. Détente, légèreté, rétablissement de l'équilibre énergétique par la libération des émotions cristallisées. Votre cheveu retrouve tenue, volume et vitalité. Durée du soin : 1 h 30 - 2 h

Contact : Séverine - 06.86.62.45.13

<http://www.itinerhair-coiffure.fr>



BIBLIOTHEQUE

MUNICIPALE : plus de 1500 titres pour petits et grands !



Quoi de mieux qu'un livre pour s'évader ou se distraire... Pour cela, pas besoin d'aller bien loin : **rendez-vous à la bibliothèque située à côté de la mairie. L'accès y est libre et gratuit.**

Sylvie Dauriac ou J.Luc Bernard (qui la remplace en cas d'absence) ont le plaisir de vous y accueillir ou de porter à domicile l'œuvre choisie pour ceux qui ne peuvent se déplacer, comme Sylvie le fait depuis plusieurs années. **Plus de 1500 titres sont disponibles et pourront satisfaire tous les goûts en matière de lecture : romans, policiers, aventures, science-fiction, récits de guerre, terroir, cuisine... n'attendent plus que vous, tout comme l'espace enfants-jeunesse qui propose, entre autres, des bandes dessinées.**

Vous souhaitez un titre particulier ? Demandez-le, Sylvie pourra vous l'obtenir auprès de la Bibliothèque Départementale dont Lacropte est partenaire.

Toutes les conditions sont réunies pour faciliter l'accès à tous : le prêt est gratuit, aucune caution n'est exigée et vous pouvez prendre tout le temps nécessaire pour lire l'œuvre empruntée (aucun délai de retour n'est fixé).

Horaires d'ouverture :

Tous les jeudis de 14h30 à 17h

1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h30 à 11h

Un grand merci à Sylvie pour son engagement et aux généreux donateurs de livres qui alimentent les rayonnages.

Nous lançons un appel à idées et bonnes volontés pour animer l'espace culturel : Vous aimez lire des histoires à partager en public, vous avez des talents de conteur... dites-le nous. Nous pourrions réfléchir aux projets d'animations à proposer.



LACROPTE AU FIL DES PASSIONS

Chers Ami(e)s,

L'Association Lacropte au Fil des Passions a réalisé deux soirées au cours de l'année 2022, la première le **23 avril**, haute en couleurs avec un très beau **spectacle Flamenco et musique Andalous** suivi d'un **repas paella** et d'une fin



de soirée disco.

Pour tout dire cette soirée était destinée à vous proposer un moment de gaîté, de convivialité et d'échanges après les longs mois de covid. La déception des organisateurs fut à la hauteur du peu de participation Croptoise...



Alors que sera la **prochaine fête de la vannerie**, car oui elle aura bien lieu le **18 juin 2023**. Nous y mettrons tout notre cœur et toute notre énergie pour vous préparer une très belle journée. Espérons qu'elle suscitera en retour un peu d'enthousiasme...

Pour finir merci à nos animateurs de **clubs** (Jean Michel, Marie Laure, Jean Louis, Jean Guy, Sylvie et Gérard), c'est grâce à eux, à leur bénévolat, à leur disponibilité et à leur engagement que vous pouvez pratiquer avec une participation vraiment minime le **YOGA, le Qi Gong, la marche, l'Occitan, la peinture et la belotte** avec nos **séniors**.

La seconde soirée a eu lieu le **samedi 22 octobre**. **Daniel CHAVAROCHE**, artiste très connu en Périgord,



Bien sûr, je rappelle que notre porte est toujours ouverte aux nouveaux adhérents quel que soit leur horizon (adhésion 10 € par an), et à ceux qui voudraient créer une activité ou un lien de solidarité, nous les soutiendrons !

Un très grand merci au bureau de notre Association (Marie Christine, Gérard, Marie Antoinette, Jean Louis, Geert, Viviane, Sylvie, Claudine, Michel et Marie Laure), qui donnent sans compter de leur temps, de leur énergie et souvent bien plus encore pour vous proposer des activités et des moments de convivialité.

nous a fait l'honneur d'accepter l'invitation de notre atelier Occitan pour cette **soirée-spectacle**. Auteur et conteur en langue française, il nous a fait vivre une soirée culturelle d'exception avec des rires et des larmes à travers une frange de notre histoire Périgourdine.

Nous pensons également à toutes les participations ponctuelles, si précieuses. Merci Jérôme, merci Coco et beaucoup d'autres, votre aide et votre amitié nous obligent. Merci également à Madame le maire et son conseil pour le prêt gracieux de la salle des fêtes et son aide pour l'acquisition de notre sonorisation.

Nous espérons vous offrir une soirée comme autrefois, avec un air de veillée d'antan, suivie d'une tranche de gâteau aux noix et d'un bon verre de vin chaud...

Hélas les Croptois encore une fois, ont préféré décliner l'invitation... Pourquoi ?

La question nous est posée et sans doute vous est-elle posée aussi...

Chers Ami(e)s, nous traversons tous des moments difficiles, l'engagement citoyen et associatif est plus que jamais nécessaire. Votre Association est d'abord un outil de solidarité, d'entraide et d'écoute, à votre service.

Penser collectif pour améliorer la situation de chacun !



Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous et meilleurs vœux pour 2023 !

Alain CELERIER
Président

AMICALE LAIQUE ; mission réussie pour 2022 et défi relevé pour 2023

Chers Amis,
Voilà un an déjà que nous sommes à la manœuvre et que de chemin parcouru !

Nous savions, qu'en prenant la tête d'une association, nous devrions faire face à des tonnes d'obligations (administratives et humaines) ; nous n'avons pas été déçus.

Nous pensons avoir relevé le défi et sommes prêts à remettre ça en 2023.

Nous espérons que vous avez pris autant de plaisir à participer aux lotos, Fête des Voisins, Fête du Village, Soirée Franco-Portugaise et autres activités, que nous, à les préparer.

Le 16 avril 2022 fut notre premier loto : une manifestation très appréciée puisque nous avons fait salle comble. Nous avons eu confirmation, dès cette



le vide grenier et les barbecues du dimanche ; il nous aura bien fallu l'aide de tous ! Quelle joie de voir dans quelle ambiance tout cela a été fait. Nous n'oublierons pas les fous rires des uns et des autres...

Pour **le loto du 08 octobre** ; la salle était à nouveau comble. Une réussite. Vous avez encore été très nombreux à faire des crêpes. On n'en a pas manqué contrairement à la fois précédente. C'est en faisant, qu'on apprend.

Le 19 novembre, le repas Franco-Portugais a dépassé



première organisation, de l'importance de la présence et implication des bénévoles et de l'objectif partagé par l'ensemble des membres de notre bureau : proposer des activités pour que les habitants de la commune puissent se retrouver et passer de vrais moments de convivialité et de vivre ensemble.

Cela s'est confirmé **le 20 mai 2022 lors du repas des voisins** où nous avons accueilli près de 60 personnes (toutes générations confondues) ; qu'il fut agréable de voir des « jeunes » cuisiner aux planchas pour des



« plus anciens », voisins proches ou non. De quoi échanger et faire connaissance.

« Lacropte en Fête » les 29, 30 et 31 juillet ; pendant 3 jours, les bénévoles se sont succédés pour faire en sorte que tout se déroule au mieux, et ce fut le cas. Entre les foods-trucks du vendredi soir, le concours de pétanque et le repas du samedi soir avec 120 convives,



toutes nos attentes. Plus de 120 repas servis dans une superbe ambiance ; le chanteur « Hugo de Andrade » a fait danser la foule jusque tard dans la nuit.

Le réveillon de la ST SYLVESTRE sonne la fin d'une année pleine de travail de préparation, riche en rencontres et d'excellents moments de partage avec l'ensemble des bénévoles issus de la commune et de bien plus loin, tant la bonne ambiance était au rendez-vous. Tout cela nous encourage à poursuivre notre mission. Le 31 décembre chacun pourra profiter pleinement de la fête pour repartir ressourcé pour la nouvelle année !

Un grand merci à tous de nous avoir suivis et tout particulièrement les bénévoles, sans qui toutes ces réussites n'auraient été possibles.

Nous comptons sur vous tous, ainsi que ceux désirant nous rejoindre, pour que l'année 2023 soient aussi riche et palpitante que l'année 2022.

Il n'y a pas d'adhésion obligatoire à l'Amicale Laïque. Pour recevoir les informations et le programme des activités à venir, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, afin de vous rajouter à notre liste d'envoi.

RICOTTA Salvatore : ricotta.salvatore@orange.fr

WLODARCZYCK Sylvain :

sylvain.wlodarczyck@orange.fr

VERCOUTERE Michel : michel.vercoutere1@orange.fr

Toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Le Président, Salvatore RICOTTA

Facebook : ALL-Amicale-Laïque-de-Lacropte

L'AMICALE LAIQUE rend hommage à un doyen disparu

Cette année, l'Amicale Laïque a perdu son doyen, Jean Pierre Minet dit Jeantou, rejoint très vite par son épouse Denise.



Très tôt, Jeantou s'est mis au service des autres avec dévouement et efficacité. Au retour de l'armée où il a appris les bases du métier d'infirmier, il fera piqûres et soins aux malades de la commune pendant de nombreuses années.

Le 5 juin 1948, il épouse Denise avec qui ils auront 3 enfants et reprend l'exploitation agricole de ses parents. En 1955, il devient le premier producteur de fraises de la commune ; un métier qu'il fera avec passion et perfection.

Toujours dévoué aux autres, Jeantou deviendra projecteur de films ; les séances avaient lieu aux écoles des Forêts et du Bourg de Lacropte. Les spectateurs nombreux appréciaient ce moment culturel, novateur et de retrouvailles entre voisins.

De 1959 à 1995, il est élu conseiller municipal de la commune. Il est titulaire de la médaille vermeille d'honneur départementale et régionale en reconnaissance de ses excellents services rendus.

En sus de toutes ses activités Jeantou fut un pilier de l'amicale laïque - comité des fêtes. Actif dès sa jeunesse pour préparer les manifestations de la commune et également présent à toutes les manifestations avec sa famille.

La famille Minet a hébergé de nombreuses années dans ses hangars, les chars de la fête de Lacropte. Ils étaient achetés par ailleurs et stockés. Puis, lorsque arrivait le printemps, chaque semaine, des dizaines de membres de l'amicale laïque arrivaient chez Jeantou et Denise pour confectionner les fleurs pour la décoration des chars de la fête votive de juillet. Tout cela se déroulait dans la bonne humeur, la sympathie, agrémentée par un petit verre de blanc ou un pineau offert par la famille Minet.

Ils ont continué à participer, avec leur famille, aussi longtemps qu'ils ont pu aux activités organisées sur la commune.

Merci beaucoup Jeantou, pour tant d'exemples que vous nous laissez : Le travail bien fait, le dévouement, la loyauté, le courage et votre bonne humeur que vous transmettiez à toutes les personnes que vous rencontriez.

Nous pensons aujourd'hui à la fierté que serait la vôtre en tant que grand-père et celle de son papa Michel, de voir la continuité familiale par l'implication de Céline Reverdel notre trésorière adjointe. Au revoir Jeantou.

La relève est assurée !

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE DE LACROPTE

LA SECURITE EST NOTRE PRIORITE

Depuis quelques temps notre passion est attaquée de toute part à la suite des incidents survenus en France et de plus en plus médiatisés alors que le nombre d'accident a diminué ces dernières années.

Pour autant, les plans de chasse sont de plus en plus importants suite à la prolifération du gibier qui entraîne pas mal de dégâts ; ce qui nous oblige à chasser de plus en plus souvent.

Pour éviter tout accident les règles de sécurité ont bien évolué ces dernières années :

- Port obligatoire d'une veste fluo orange
- Signalisation de notre chasse en apposant des panneaux en bord de routes afin d'avertir les automobilistes
- Consignes de sécurité données à chaque début de journée de chasse par le responsable de battue à tous les chasseurs
- Formation de la sécurité par la fédération départementale de chasse.

Ne pas oublier que si les conditions de tir ne sont pas bonnes, ce n'est pas grave de ne pas tirer, on reverra le gibier une prochaine fois.



En rond chaque chasseur écoute en silence les consignes de sécurité données par le responsable de battue

Le Président et son bureau vous souhaitent une Bonne Année !

Bruno Payement

CLUB BONSAÏS

Démocratiser le bonsaï ; voilà l'objectif principal du club à LACROPTÉ.

Nous transformons des espèces autochtones en mini arbres en pot.

Pour cela, nous nous retrouvons un samedi après-midi par mois à l'ancienne école du bourg.

Si vous voulez nous rejoindre, vous trouverez les dates des rendez-vous sur notre Facebook : le bonsaï à la périgourdine

Nous serons ravis de vous accueillir.

Bruno Faure



ESPACE FRANCE SERVICES à VERGT



Un guichet unique installé dans les locaux de la mairie ; les usagers peuvent y effectuer de nombreuses démarches administratives épaulées par des personnes spécialement formées.

La délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports y est également possible depuis le 3 octobre dernier.

Pour cela, vous devez **obligatoirement** prendre rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 soit par téléphone : 05 33 09 58 98 ou par mail

franceservicesvergt@gmail.com

Pour rappel, il faut vous munir de :
2 photos d'identité récentes (– de 6 mois), d'un justificatif de domicile de – de 3 mois, l'ancien passeport ou carte d'identité, votre carte d'identité ou 1 acte de naissance de – de 3 mois, le CERFA de pré demande effectué sur le site ants.gouv.fr

SECHERESSE 2022 : Instruction des demandes en 2023

Les demandes communales relatives à l'épisode de sécheresse-réhydratation des sols de l'année 2022 ne seront instruites qu'en 2023 par le ministère après réception du rapport météo annuel.

La commune pourra donc déposer une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle en 2023 suite aux événements climatiques de l'été dernier en fournissant les déclarations déjà en notre possession et celles à venir. Pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, nous vous invitons donc à fournir à la mairie votre demande accompagnée de photos en début d'année prochaine.

RAPPEL DES REGLES D'URBANISME

Afin de respecter les règles d'urbanisme en vigueur, il vous appartient d'informer la mairie au préalable qui vous indiquera la démarche à suivre et le document à compléter pour les cas suivants (liste non exhaustive) : création d'une piscine, d'un abri de jardin, d'une ouverture y compris fenêtre de toit, installation d'un mobile-home...

Une permission de voirie est également nécessaire dans le cas d'un alignement ou création d'une clôture ou encore pour des travaux sur les routes, tout particulièrement sur la départementale.



DECLARATION DE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Une déclaration doit être effectuée auprès de la mairie, au minimum 3 jours avant la date prévue, en complétant l'imprimé correspondant qui est transmis à la gendarmerie et au service départemental d'incendie et de secours. Cela s'applique aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Le brûlage à l'air libre des déchets autres que les déchets verts est interdit toute l'année.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit entre le 1^{er} mars et le 30 septembre.

Tout brûlage à l'air libre doit être déclaré (petit ou gros volume).



ENVIRONNEMENT : recyclage du plastique agricole

Une action est menée par Adivalor, l'Association des producteurs de fraises de Dordogne, la Chambre d'Agriculture et le CrDA Périgord Pourpre Vallée de l'Isle pour le recyclage des plastiques agricoles. Des dispositions ont été établies pour le maraîchage et la fraise. Adivalor garantit l'enlèvement des films agricoles usagers avec la mise en place de points de collecte. La structure récupère les plastiques incolores des petits et grands tunnels, les films de solarisation, de paillage au champ et de culture hors sol, à condition qu'ils soient propres. « Il existe deux principales solutions : Suez qui prend tout ou l'organisation de collectes de plastique propre en boule ou en fagot avec Adivalor », a résumé Bernard Plantevin.

Renseignements : Olivier
Gondonneau 06 30 92 64 68
(Extrait du Journal Réussir Le Périgord).

DECHETS INTERDITS POUR VOTRE POUBELLE



Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spéciales.

Les capsules en aluminium pour le café : elles peuvent être ramenées au producteur qui les prend alors en charge.

Les déchets d'équipements électriques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil (en échange de l'achat d'un neuf). Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchèterie ou dans les points de collecte prévus à cet effet.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire mais il vaut mieux les déposer dans des points de collectes spécialisés.

Les huiles moteur et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un spécialiste ou un distributeur.

L'Echo des registres



Naissances

Bienvenue à :

MOREAU Lükas né le 21 mars

DUPRET Lilou née le 21 avril

PLUCHART Anna-Rose née le 17 mai

CHÂTEAU FRAPERIE Gabin, Alain né le 22 juin

FERNANDES PINTO Rodrigo né le 06 juillet

LESTANGT Anton né le 30 septembre

FERCHICHI Maïssa née le 12 octobre

CADET Nahya, Méghane, Alexia, Lily née le 8 novembre

POMPOUGNAC Laura, Maëlys, Luna née le 13 novembre



Mariages...

Félicitations à :

GUINDRE Dominique
et **GOURSOLLE Véronique** le 2 juillet

Décès...

Condoléances aux familles de

TALOU Yves Gervais le 24/04
(maison de retraite de Vergt)

LADEUIL Aimée Georgette
née **TEILLET** le 03/05

MINET Denise née **BOUCHER** le 04/06

LHERM Logan le 09/06

CHEYRON Bernadette le 24/06
(maison de retraite Domme)

SANTINI Sébastien le 18/09



MINET Jean-Pierre le 22/05

CABRILLAC Paul le 25/11 : Tous deux furent des anciens Conseillers Municipaux que nous remercions pour leur engagement au service de la commune.

Natifs avec résidence hors commune

MELON Jeannine le 09/03

CHINOUILH Jeannine

épouse **LALOT** le 14/05

TALOU Henriette veuve **CELERIER** le 09/07

BLEUZE Joël le 10/07

MARTY Serge le 16/08

CERTAINS NOMS NE FIGURENT PAS SUR CETTE LISTE A LA DEMANDE DES FAMILLES

DECOUVREZ LES OFFRES DE LA POSTE, en agence postale communale



Veiller sur mes parents

Des visites du facteur très attendues pour un moment d'échange convivial

Le facteur rend régulièrement visite au parent pour prendre de ses nouvelles, discuter des sujets qui l'intéresse et ainsi entretenir un lien humain bienveillant et sympathique, 1 à 6 fois par semaine en fonction de la formule choisie.

Après chaque visite, les proches sont informés directement sur leur smartphone, via l'application «Veiller sur mes parents», du bon déroulement de la visite et des éventuels besoins exprimés par leur parent (une course à faire, une envie de sortie, une réparation à effectuer...).



Communiquer, s'informer, échanger, se divertir : avec la tablette ardoiz, c'est un plaisir d'être connecté.

Conçue spécialement pour les seniors, ardoiz permet de communiquer en toute simplicité avec ses enfants ou petits-enfants par mail ou visio (pas de création de compte, ni d'installation d'application à prévoir), de partager des documents (photos, vidéos), de profiter d'Internet et même effectuer ses démarches administratives ou encore d'accéder à des contenus d'actualités aussi bien instructifs que récréatifs et le tout sans publicité !



Des forfaits SIM sans engagement, des forfaits + mobile, des cartes prépayées, des abonnements de téléphone fixe également, pour les particuliers et les professionnels.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'UN DE SES SERVICES,
rapprochez-vous de l'agence postale communale !**



Journal Municipal - N°9 déc 2022

LA MAIRIE vous accueille

Le Mardi : de 14 h à 17 h
Le Mercredi : de 14 h à 15 h
Le Jeudi : de 14 h à 17 h
Le Vendredi : de 14 h à 17 h
Le Samedi : de 9 h à 12 h

☎ : 05 53 06 72 46
Télécopie : 05 53 35 22 29

mail : mairie.lacropte@gmail.com

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE vous accueille les



Mardi : 14 h à 17 h
Mercredi : 14 h à 15 h
Jeudi : 14 h à 17 h
Vendredi : 14 h à 17 h
Le Samedi : 9 h à 12 h

☎ **05 53 06 70 20**

**Pour : Retraits et Dépôts d'espèces, de colis,
lettres recommandées, affranchissements
Achats de timbres, enveloppes et emballages**